

# **AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR PRESTATION DE SERVICE**

**DAO N° FY25/FS/02-26/ABJ/001**

## Table des matières

<b>I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b> .....	<b>4</b>
<b>II- MISSIONS, RÔLES, CRITÈRES DES SOUMISSIONNAIRES</b> .....	<b>4</b>
<b>A- LES PROFESSEURS (EXPERTS- FORMATEURS)</b> .....	<b>4</b>
<b>B- ANALYSE FINANCIERE</b> .....	<b>5</b>
<b>C- CABINET D'AUDIT</b> .....	<b>6</b>
<b>D- AGENCE ÉVÉNEMENTIELLE</b> .....	<b>6</b>
<b>E- AGENCE DE COMMUNICATION</b> .....	<b>8</b>
<b>F- AGENCE POUR ASSISTANCE TECHNIQUE</b> .....	<b>8</b>
<b>G- PRESTATAIRES VENTES</b> .....	<b>8</b>
<b>H-PRESTATAIRE LOGICIEL ERP</b> .....	<b>9</b>
<b>I- PRESTATAIRES VENTES</b> .....	<b>10</b>
<b>III- SOUMISSION ET DOSSIER DE CANDIDATURE</b> .....	<b>10</b>

## **I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme international pour l'inclusion financière de 1000 femmes entrepreneures dans l'agroalimentaire précisément dans la transformation dénommé **African Women of the Future in Agriculture (AWF Agri)**, la Fondation SEPHIS avec l'appui de la Fondation Mastercard lance le présent appel d'offre public pour la sélection de plusieurs profils notamment :

- Experts- Formateurs spécialisés en Approvisionnement (Supply Chain), Ressources Humaines et Management des entreprises, Fiscalité et droits des affaires en entreprise, Leadership, Chaîne de Valeur, Marketing et Force de Vente, Education Financière, Agro business.
- Analyse Financière ;
- Cabinet d'audit ;
- Agence événementielle ;
- Agence de communication ;
- Prestataires pour achat d'ordinateurs, imprimantes et mobiliers de bureau ;
- Prestataire pour logiciel ERP ;
- Imprimerie.

Les détails relatifs à cet appel d'offre public sont présentés dans les prochaines rubriques.

## **II- MISSIONS, RÔLES, CRITÈRES DES SOUMISSIONNAIRES**

### **A- LES EXPERTS- FORMATEURS**

Les Experts-Formateurs seront chargés principalement de former et de renforcer les compétences techniques et managériales des 550 femmes entrepreneures dans l'agro transformation du programme, réparties en 18 cohortes de 30 et 35, afin de mieux structurer leur gestion administrative et financière pour un meilleur accès au financement et aux marchés structurés.

Les modules à aborder porteront entre autres sur : l'approvisionnement (Supply Chain) ; Ressources Humaines ; Leadership ; Chaîne de Valeur ; Marketing et Force de Vente ; Education Financière ; Agro processing. Ils devront entre autres :

- Avoir au minimum 4 années d'expériences de formateur dans la matière concernée ;
- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC+3/4 dans les différents modules cités ou connexes ;
- Avoir une capacité démontrée à enseigner de manière claire et engageante, adaptée aux différents niveaux de connaissances des participantes ;
- Avoir une flexibilité pour personnaliser la formation en fonction des spécificités des participantes et des particularités de leurs entreprises
- Être familier avec l'écosystème entrepreneurial en Côte d'Ivoire ;
- La connaissance d'autres écosystèmes à l'extérieur serait un atout.

- Avoir une bonne maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Détenir des certificats de spécialisation dans les domaines concernés sera un atout ;
- Avoir une connaissance dans le domaine de la sauvegarde, protection et l'inclusion du genre sera un atout ;

Le consultant devra soumettre un plan de formation détaillé avant le début de la mission.

Hormis les rapports de fin de formation par cohorte, un rapport final sera exigé deux semaines au plus tard après la fin des formations.

## **B- ANALYSE FINANCIÈRE**

L'expert analyste financier aura pour mission de renforcer les capacités financières et de gestion des participantes du programme AWF-Agri, à travers la réalisation de diagnostics financiers approfondis, l'appui à la préparation de dossiers de financement adaptés et la mise en relation, ainsi que le suivi des démarches, auprès des institutions financières.

Le/la candidat(e) doit répondre aux critères suivants :

- Diplôme universitaire de niveau Bac+4/5 minimum en finance, économie, gestion, audit, comptabilité ou discipline équivalente.
- Une certification professionnelle en finance, analyse financière ou gestion des PME (ex. ACCA, CPA, CFA – partiel ou complet) constitue un atout.
- Minimum 5 ans d'expérience avérée en analyse financière, financement des PME/PMI ou accompagnement d'entrepreneurs.
- Expérience confirmée dans la réalisation de diagnostics financiers (analyse de bilans, comptes de résultats, flux de trésorerie).
- Expérience dans l'accompagnement à la structuration de dossiers de financement (crédit bancaire, fonds d'investissement, subventions, lignes de garantie).
- Une expérience avec des institutions financières (banques, SFD, fonds d'investissement, IMF) est fortement souhaitée.
- Une expérience dans des programmes de développement, projets financés par des bailleurs ou programmes d'appui aux femmes entrepreneures est un atout majeur.
- Avoir une connaissance dans le domaine de la sauvegarde, protection et l'inclusion du genre sera un atout ;

## **C- CABINET D'AUDIT**

Le cabinet d'audit financier aura pour mission de procéder à un audit financier périodique complet du programme AWF-Agri afin de garantir la conformité des pratiques de gestion financière avec les exigences de la Fondation Mastercard. L'objectif est de vérifier que les ressources financières du programme sont utilisées de

manière efficace et transparente, et que les rapports financiers sont fiables et respectent les exigences contractuelles.

Le cabinet d'audit devra :

- Avoir une expérience avérée dans l'audit financier de projets financés par des bailleurs internationaux, en particulier dans le secteur du développement économique.
- Disposer de références solides dans l'audit de projets agroalimentaires ou similaires.
- Maîtriser les normes comptables internationales et les exigences des bailleurs de fonds, notamment celles de la Mastercard Foundation.
- Être capable de fournir des recommandations pratiques pour améliorer les systèmes de gestion financière et assurer la conformité avec les attentes du bailleur.
- Avoir une connaissance dans le domaine de la sauvegarde, protection et l'inclusion du genre sera un atout ;

#### **D- AGENCE EVENEMENTIELLE**

Le candidat devra être une Agence Événementielle ayant au moins deux (2) ans d'existence et avoir une existence légale.

De façon générale, l'Agence Événementielle aura pour mission principale de mettre toutes ses compétences à la bonne organisation et à la réussite de ses événements fondamentaux à savoir, le lancement (Welcome Ceremony), la location de salle pour les formations et les déjeuners.

Pour réussir sa mission, l'agence événementielle devra mobiliser les compétences de personnes professionnelles extérieures et prendre les dispositions techniques et logistiques détaillées comme suit :

#### **POUR LA WELCOME CEREMONY**

La Welcome Ceremony du programme AWF-Agri prévoit la participation de (à définir) personnes. Les besoins sont les suivants :

- 01 salle ;
- 05 Hôtesse pour la coordination et l'accueil des officiels ;
- 01 cocktail pour (à définir) personnes pour permettre aux convives de se désaltérer pendant les 03H30 de la cérémonie ;
- La Location de tapi rouge, d'écran, manche debout et nappes ;
- La Décoration de la salle ;
- Le Transport de la Logistique ;
- 01 photographe pour l'évènement ;
- 01 régisseur ;
- 01 maitresse de cérémonie ;
- 01 équipe de presse.

## **POUR LA LOCATION DE SALLE ET LE DÉJEUNER**

- 01 salle avec une capacité minimum de 35 personnes pour les formations
- Un prestataire pouvant assurer les déjeuners des 550 participantes.

L'agence événementielle prendra le soin de proposer un lieu adéquat pour les différents événements qui sera laissé à l'appréciation de la fondation. Elle devra aussi fournir les Photos prises au cours de ces événements et les articles parus dans la presse.

## **POUR L'ATELIER DE CADRAGE**

Le présent appel vise à sélectionner un prestataire chargé de prendre en main l'organisation logistique complète de deux ateliers de cadrage avec les institutions financières et acteurs de la chaîne de distribution, dans le respect des exigences de qualité, de délais et de budget définis.

Le prestataire devra :

- Disposer d'une équipe qualifiée pour assurer le service requis avec professionnalisme ;
- Transmettre les factures et pièces justificatives conformes ;
- Fournir un plan de fourniture des services demandés.

## **E- AGENCE DE COMMUNICATION**

Le candidat devra être une Agence-Conseil en communication ayant au moins deux (2) ans d'existence et formalisée légalement. Elle doit assurer la stratégie de communication afin de mettre en avant le programme **AWF Agri**. En fin de contrat, l'agence fournira :

- Une stratégie de communication dédiée à AWF Agri ;
- Un plan de communication dédiée à AWF Agri ;
- Un rapport annuel des actions du programme ;
- Une charte graphique dédiée à AWF Agri.

## **F- AGENCE POUR ASSISTANCE TECHNIQUE**

Accompagner les 550 participantes du programme AWF-Agri dans le renforcement de la qualité, de la présentation et de la conformité de leurs produits, afin d'améliorer leur visibilité, leur compétitivité et leur accès aux marchés formels.

Le prestataire devra :

- Être une structure légalement constituée, spécialisée dans la normalisation, le design packaging et la communication visuelle ;

- Avoir au moins 2 années d'expérience dans l'accompagnement d'entreprises ou de PME agroalimentaires ;
- Justifier de références prouvées en matière d'appui à la mise à niveau de produits ou de branding commercial ;
- Avoir une connaissance dans la sauvegarde, la protection et l'inclusion du genre serait un réel un atout
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire composée de :
  - Un Expert en normalisation et qualité ;
  - Un Designer graphique spécialisé en packaging ;
  - Un Spécialiste en communication de marque.

## **G. PRESTATAIRES VENTES**

### **(ORDINATEURS-IMPRIMANTES-MOBILIERS DE BUREAU)**

#### **➤ Ordinateurs- imprimantes**

Le candidat devra être une entreprise de matériels informatiques légalement formalisée. Il sera chargé de fournir du matériel informatique.

Nos besoins sont énumérés comme suit :

- 05 ordinateurs portables, core i7
- 05 Écrans externes de 27 pouces, stabilisateurs, tableaux
- 01 imprimante et scanner professionnelle

#### **➤ Mobiliers de bureau**

Le candidat devra être une entreprise de matériels informatiques formalisée légalement. Il sera chargé de fournir des mobiliers de bureau. Nos besoins sont :

- Fauteuils bureau pour staffs
- Tables bureau (Open space de 4 positions chacun)
- Table de réunion
- Chaises de réunion

## **H. PRESTATAIRE LOGICIEL ERP**

Le soumissionnaire doit être une entreprise spécialisée dans la maintenance, l'assistance technique et l'optimisation de logiciels de gestion d'entreprise (ERP), justifiant d'au moins trois (3) ans d'existence légale.

Contrairement à une nouvelle intégration, le prestataire aura pour mission exclusive la maintenance préventive, corrective et l'entretien du système ERP déjà en place.

Les interventions du prestataire viseront à garantir la continuité et la performance des fonctionnalités suivantes :

- **Centralisation des opérations** : Assurer la stabilité du flux des données entre les projets et les activités du programme.
- **Gestion financière** : Veiller au bon fonctionnement des outils de planification budgétaire, du suivi des dépenses et de la génération des rapports financiers.
- **Administration des bases de données** : Garantir l'intégrité, la sécurité et la mise à jour des données relatives aux bénéficiaires et aux indicateurs de performance.
- **Tableaux de bord (Dashboard)** : Maintenir l'interactivité et l'exactitude des visualisations en temps réel pour le suivi des progrès.

Le prestataire devra également assurer un support technique réactif pour corriger toute anomalie logicielle et proposer des optimisations mineures nécessaires au bon usage de l'outil par les équipes.

## **J- IMPRIMERIE**

Le soumissionnaire doit être une Imprimerie qui existe depuis plus d'un an et qui est formalisé et est en règle vis-à-vis des impôts.

Il sera chargé de reproduire des kits de formation pour les 550 participantes. Ces kits comprendront :

- des blocs notes ;
- des stylos ;
- des modules de formations
- des certificats de fin de formation.

## **III- SOUMISSION ET DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les offres (techniques et financières) devront être formulées par écrit et les candidats intéressés sont invités à fournir les informations indiquant leurs capacités et qualifications pour exécuter les missions susmentionnées (références du candidat à l'étranger et en Côte d'Ivoire, références concernant l'exécution de missions similaires, curriculum vitae du personnel-clé, etc.).

Les dossiers d'offre devront être adressés à la FONDATION SEPHIS sous pli fermé (version physique) à l'adresse du Siège ci-dessous : **FONDATION SEPHIS, siège social ABIDJAN-COCODY**

**Abidjan, ATTOBAN, cité Zinsou, Villa 466 Téléphone : (225) 27 22 49 80 06** ou en version électronique à [\*\*finance@fondationsephis.org\*\*](mailto:finance@fondationsephis.org)

Les dossiers de candidatures devront porter l'objet suivant le profil recherché :

Exemple : « Experts-Formateurs en Approvisionnement (Supply Chain) / Ressources Humaines / Leadership/ Chaîne de Valeur/ Marketing et Force de Vente/Education Financière/ Agro processing / Fiscalité et droit des affaires en entreprise ;

- « Analyste Financière » ;

- « Cabinet d'audit » ;
- « Agence événementielle » ;
- « Agence de communication » ;
- « Prestataire Ventes » ;
- « Prestataire Logiciel ERP »
- « Imprimerie »

### **Instructions aux Soumissionnaires :**

Toutes les **soumissions tardives** reçues après la date limite de soumission **seront rejetées**.

L'ouverture des offres aura lieu au siège de la Fondation SEPHIS à Abidjan, le 26 février 2026 à 14h30.

Un Soumissionnaire souhaitant obtenir des précisions sur le Dossier d'Appel d'Offres ne peut contacter le Partenaire d'Exécution que par écrit à l'adresse de ce dernier indiquée dans le présent appel d'offres. Le Partenaire d'Exécution répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements au plus tard cinq (5) jours calendaires avant la date limite de soumission des offres, à condition que cette demande soit reçue au plus tard huit (8) jours calendaires avant cette date limite. Le Partenaire d'Exécution transmettra des copies de sa réponse à tous les Soumissionnaires, y compris une description de la demande, mais sans en identifier la source.

1. Les offres sont valables pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de soumission des offres.
2. Les fournitures doivent être livrées dans les [15] jours calendaires à compter de la date de signature du contrat.
3. Le Soumissionnaire doit indiquer les prix en Franc CFA. Les prix proposés sont fixés et correspondent à 100 % des articles requis/spécifiés.
4. Le prix proposé doit inclure tous les droits de douane, taxes et frais de livraison.
5. Les fournisseurs sont priés de présenter leur meilleure offre dans leur soumission. Les taux unitaires offerts pour les fournitures ne seront PAS négociés.
6. Les soumissions seront évaluées par un comité d'évaluation composé d'au moins 3 membres qui ouvriront et évalueront toutes les offres reçues avant la date de clôture des soumissions, comme spécifié dans la clause 5 ci-dessus. Seules les soumissions complètes seront évaluées et les offres incomplètes ou tardives seront rejetées.
7. Les offres techniques ne seront pas notées par un système de points. La sélection sera fondée sur l'évaluation du prix le plus bas des offres qui sont techniquement conformes et répondent aux spécifications des biens comme requis.

8. La période minimale de garantie offerte pour les biens doit être de douze mois (12).
9. Le paiement de 100 % du prix du contrat doit être effectué dans un délai de trente (30) jours ouvrables suivant la livraison complète de tous les articles et leur acceptation par le Partenaire d'Exécution.

Ces paiements se feront par virement bancaire ou par remise de chèque au prestataire.

10. Le Partenaire d'Exécution se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute soumission, d'annuler le processus d'appel d'offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution du contrat, sans encourir la moindre responsabilité envers les soumissionnaires. En cas d'annulation, toutes les offres soumises seront retournées aux soumissionnaires dans les plus brefs délais.

### **Pratiques sanctionnables**

Les soumissionnaires doivent respecter les normes d'éthique les plus élevées au cours de la procédure d'appel d'offres et de l'exécution du contrat.

Les soumissionnaires déclarent (i) qu'ils n'ont pas commis et ne commettront pas de pratique sanctionnable susceptible d'influencer la procédure d'appel d'offres et l'attribution correspondante du contrat au détriment du Partenaire d'Exécution, et (ii) qu'en cas d'attribution d'un contrat, ils ne se livreront à aucune pratique sanctionnable.

#### **1 Conflit d'intérêts**

Les soumissionnaires participant à cette procédure de passation de marché ne doivent pas rencontrer ou être en conflit d'intérêts. Tout soumissionnaire se trouvant en situation de conflit d'intérêts ne pourra prétendre à l'attribution d'un contrat. S'il existe une relation personnelle entre le soumissionnaire, le Partenaire d'Exécution ou la Fondation Mastercard, celle-ci doit être indiquée. Elle pourrait entraîner l'exclusion du soumissionnaire.

#### **2 Équité et transparence**

2.1 Tous les soumissionnaires qui participent à cette procédure de passation de marchés doivent garantir une concurrence loyale et transparente et respecter au moins les normes clés de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui sont ratifiées par le pays dans lequel les services ou les travaux sont exécutés. Ceux-ci devront être documentés par la signature d'un engagement.

2.2 Fraude et corruption : Lorsqu'ils participent à cet appel d'offres, il est exigé que les soumissionnaires, leurs agents et tout le personnel de ceux-ci se conforment au plus haut niveau d'éthique lors de la passation des marchés et de l'exécution des

contrats. Au titre de cette disposition, il convient de prendre en considération les définitions ci-dessous :

- Une « Pratique de corruption » représente l'offre, le don, la réception ou la sollicitation, directe ou indirecte, de quelque chose de valeur pour influencer indûment les actions d'une autre partie ;
- Une « Pratique frauduleuse » représente tout acte ou omission, y compris une fausse déclaration, qui, sciemment ou par imprudence, induit ou tente d'induire une partie en erreur pour obtenir un avantage financier, d'autres bénéfices ou pour se soustraire à une obligation ;
- Une « Pratique collusoire » est un arrangement entre deux ou plusieurs parties conçues pour atteindre un objectif inapproprié, y compris pour influencer indûment les actions d'une autre partie ;
- Une « Pratique coercitive » est le fait de porter atteinte, de nuire, ou de menacer de nuire, directement ou indirectement, à toute partie ou à la propriété d'une partie pour influencer indûment ses actions ;
- Une « Pratique d'obstruction » désigne la destruction, la falsification, la modification ou la dissimulation délibérée d'éléments de preuve importants pour l'enquête ou de fausses déclarations aux enquêteurs afin d'entraver matériellement une enquête d'un bailleur de fonds relative à des allégations de pratique de corruption, frauduleuse, coercitive ou collusoire ; et/ou menaçant, harcelant ou intimidant toute partie pour l'empêcher de divulguer sa connaissance de faits pertinents pour l'enquête ou de poursuivre l'enquête.

2.3 Confidentialité : La procédure d'appel d'offres sera traitée de manière confidentielle. Au cours de la procédure d'appel d'offres, aucune information ne sera donnée aux soumissionnaires ou aux tiers qui ne participent pas officiellement à l'appel d'offres en ce qui concerne l'évaluation des propositions et des recommandations pour l'attribution du contrat. Si la confidentialité a été rompue, l'appel d'offre peut être annulée.

### **RÉSERVE :**

La direction de la fondation SEPHIS se réserve le droit d'apporter les modifications à cet appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit appel d'offre.

**Les offres doivent être déposées au plus tard le 26 février 2026 à 14 heures 00**